

Affaire n° CONC-CC-24/0003

Gilops Group / Groupe Uhoda

En vertu d'une Convention de Cession d'Actions, signée le 21 décembre 2023, le Groupe Uhoda, via son entité consolidante la Financière Saint Paul SA (« **L' Acquéreur** ») acquiert, sous condition suspensive de l'obtention de l'autorisation par l' Autorité Belge de la Concurrence, au sens de l'article IV.6, paragraphe 1(2) du livre IV du code de droit économique, le contrôle exclusif de Gilops Group SA (la « **Cible** »), auprès de Gilops BV, Bropa NV, Société Simple Jibora et Société simple Lutifa (collectivement désignés comme les « **Vendeurs** »).

La concentration concerne le secteur de (i) l'approvisionnement en gros de carburant, (ii) le stockage de carburant, et (iii) la vente au détail de carburant.

La concentration notifiée est réalisée par l'acquisition de toutes les actions de la Société Cible par l'Acquéreur.